

UFC-Que Choisir

Brest-Landerneau-Morlaix



Assemblée générale ordinaire



Samedi 3 mars 2018

SOMMAIRE

↳ Edito	1
↳ Ordre du jour	2
↳ Rapport moral	3
↳ Rapport financier	4 - 5 - 6 - 7
↳ Budget prévisionnel	8
↳ Rapport d'orientation	9
↳ Renouvellement des membres du C.A.	10
↳ Mise en garde	11
↳ Groupe "Permanences"	12 - 13 - 14 - 15 - 16
↳ Groupe "Enquêtes"	17
↳ Groupe "Environnement - Services Publics"	18 - 19 - 20 - 21
↳ Groupe "Santé"	22 - 23

Couverture: Michel APPERE.

EDITO

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » - Henry FORD.

« Il y a bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées » - A. GIDE.

Citations que nous pouvons faire nôtres !

ORDRE DU JOUR

1. Accueil par le Président UFC-Que Choisir BREST, C. BERNARD
2. Intervention du Docteur Irène FRACHON
3. Intervention du Président national Alain BAZOT
4. Rapport moral
5. Rapport financier
6. Election des membres du C.A.
7. Rapport d'orientation
8. Votes des rapports et élection des membres du C.A.
9. Rapport des enquêtes, Santé, Commissions diverses
10. Questions diverses

Assemblée Générale Extraordinaire :

- ↳ Adoption des nouveaux statuts.

- POT DE CLÔTURE.

RAPPORT MORAL

Créée depuis plus de 40 ans, notre association locale compte 1781 adhérents, 47 bénévoles et une salariée. Nous faisons partie des 145 associations locales affiliées à *UFC-Que Choisir*.

L'association locale est indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique ou confessionnel. Seule notre secrétaire est rémunérée. Toutes les personnes œuvrant au sein de notre association locale sont bénévoles et paient leur adhésion comme tout adhérent.

Notre action principale, jusqu'à ce jour, est la défense des droits des consommateurs. Au sein de notre groupe, des bénévoles :

- ↳ siègent dans diverses commissions (eau, déchets, cantines, transports en commun, hôpitaux, etc...),
- ↳ effectuent les enquêtes,
- ↳ assurent toutes les tâches administratives.

Tous les bénévoles doivent suivre diverses formations et stages avant de pouvoir intervenir dans le traitement des litiges.

« **La Voix des Consommateurs du Finistère** » notre bulletin continue, fort heureusement, à assurer le lien entre adhérents et l'association qui est plus complet que la « **Newsletter** » - Lettre électronique que nous adressons à toutes celles et ceux nous ayant transmis une adresse « mail ».

Notre site « **web** » refondu est consulté en moyenne 1885 fois/mois.

Des campagnes nationales, relayées par notre association locale, sont lancées pour sensibiliser les consommateurs. La dernière portait sur l'eau du robinet.

Quatre fois par an, toutes les associations locales bretonnes se retrouvent au sein de l'Union Régionale.

Nos permanences décentralisées :

- LANDERNEAU, ouverte en septembre 2015, a vu son nombre de passages plus que doubler en 2 ans.

- SAINT MARTIN DES CHAMPS permet aux consommateurs du pays de Morlaix de ne pas avoir à se déplacer jusqu'à Brest avec 260 entretiens en 2017.

Nous participons aux campagnes nationales :

- Energie moins chère ensemble, pour la fourniture de gaz et d'électricité.
- Fuel.

Nous intervenons dans des centres culturels (A.G., etc...) à titre préventif auprès des consommateurs.

- UFC – QUE CHOISIR BREST
- A.G. du 03 mars 2018

RAPPORT FINANCIER –AG du 03 mars 2018

Exercice 2017

(Du 01/01/2017 au 31/12/17)

Les produits s'élèvent à 63 921,€77

Les charges s'élèvent à 63928,€35

Le résultat de l'exercice se solde par un résultat négatif de 6,€58

	Rappel de l'exercice 2016	Budget prévisionnel de l'année 2018	EXERCICE 2017
produits	69 973,€71	67 000, €00	63 921,€77
charges	69 815,€36	67 000, €00	63 928,€35
résultats	+158,€35	00, €00	-6,€58
nombre de parts fédérales au 31/12/2017	1825		1781

La référence commune aux associations locales UFC QUE CHOISIR est le nombre de parts fédérales (*) versées à la fédération au cours de l'exercice. Ce nombre (1781) correspond aux adhésions et renouvellements d'adhésions enregistrées et encaissées au cours de l'exercice 2017.

En 2017 il y a eu **519 adhésions nouvelles** (557 en 2016 soit cette année, 38 adhésions en moins) et **1262 ré-adhésions** (1268 en 2016 soit une diminution de 6 ré-adhésions).

Le taux de ré-adhésion avoisinant les 70% reste dans la continuité de 2016.
Le nombre de nos adhérents en 2016 est constant par rapport à l'année précédente.

(*)La part fédérale représente la cotisation (5€,70) versée par l'association locale à l'UFC Paris pour chaque adhésion ou ré-adhésion.

- UFC – QUE CHOISIR BREST
- A.G. du 03 mars 2018

Analyse du compte de résultat de l'année 2017

CHARGES		PRODUITS		DEFICIT	EXCEDENT
d'exploitation	69 815, €36	d'exploitation (adhésions, vente revues, autocollants)	63271, €51	-656, €84	
financières	0, €00	financiers (intérêt annuel des livrets A et B de la Poste)	650, €26	0, €00	650, €26
exceptionnelles	0, €00	exceptionnels	0, €00	0, €00	0, €00
RESULTAT				-6, €58	

COMMENTAIRES

En 2017, la subvention de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, répartie et reversée par la Fédération aux associations locales, a été de 2595,€94 soit une très légère diminution de 63,€83 par rapport à l'année précédente.

En 2017 le taux d'intérêt est resté à 0.75%. Pour mémoire en 2014 pour un placement presque identique (*intérêts cumulés rajoutés chaque année*) nous avons perçu 1535€ soit en quatre ans, une diminution des intérêts proche des 60%.

Comme les années précédentes, notre indépendance financière reste inchangée à 96% (abonnements des sociétaires, dons et bulletins de l'association).

En 2017, nous avons acheté un ordinateur portable pour répondre aux besoins de notre antenne de Saint Martin des Champs.

Comme ces dernières années nous avons effectué une petite reprise sur amortissements afin que notre fond associatif reste avoisinant à notre compte de résultat.

COMPTES DE RÉSULTAT 2017			
UFC QUE CHOISIR BREST			
CHARGES		année 2017	année 2016
60	Achats	1 264,17 €	1 661,34 €
604 000	Achat d'étude et prestation de service	0,00 €	0,00 €
606 100	Eau - gaz - électricité	0,00 €	0,00 €
606 300	Fournitures d'énergie et de petit équipement	202,09 €	527,82 €
608 400	Fournitures administratives et de bureau	991,85 €	1 061,69 €
606 800	Autres fournitures	70,24 €	72,03 €
61	Services externes	5 499,99 €	4 494,54 €
611 000	Sous-traitance générale	2 084,20 €	437,60 €
612 000	Cré-à-bail	0,00 €	0,00 €
613 200	Locations	100,00 €	0,00 €
613 500	Autres locations (matériel divers)	0,00 €	0,00 €
614 000	Charges locales et de copropriété	0,00 €	0,00 €
615 000	Entretien - réparations - maintenance	734,40 €	734,40 €
616 000	Primes d'assurances	709,77 €	641,06 €
617 000	Etudes - recherches	0,00 €	0,00 €
618 100	Documentation	194,32 €	1 339,95 €
618 300	Achat fournitures techniques à la fédération	115,00 €	0,00 €
618 500	Frais de colloques, séminaires, conférences	1 582,30 €	1 341,53 €
62	Autres services externes	32 771,45 €	38 119,96 €
622 600	Honoraires ou rémunérations d'intermédiaires (ex. imprimeur)	7 368,18 €	6 894,63 €
623 000	Publicité - publications - relations publiques	220,20 €	1 014,79 €
623 800	divers pourboires dons courants	18,00 €	59,47 €
625 100	remboursement des Voyages et frais de déplacements	13 465,61 €	15 917,34 €
625 600	remboursement des frais de mission	1 223,24 €	1 120,20 €
625 600	Frais de participation stages, AG, enquêtes pour fédération	656,04 €	966,99 €
625 700	Réceptions - frais de bouche	291,58 €	271,02 €
626 000	Frais postaux hors bulletin de FAL & Télécommunication	5 442,64 €	5 394,02 €
626 000	Frais postaux du bulletin de FAL	3 116,30 €	5 859,73 €
627 000	Services bancaires	378,65 €	402,80 €
628 000	Divers	0,00 €	0,00 €
628 200	cotisation ufc régionale	0,00 €	0,00 €
628 300	Autres cotisations	522,01 €	209,01 €
63	Impôts, taxes, versements assimilés	268,37 €	92,22 €
631 000	Impôts, taxes, vers. assimilés sur rémunération (Agefoss)	268,37 €	92,22 €
635 000	Autres impôts, taxes	0,00 €	0,00 €
64	Frais de personnel	13 436,20 €	14 533,00 €
641 000	Rémunération du personnel (bruts)	11 938,45 €	11 628,09 €
645 000	Charges sécurité sociale et prévoyance (URSSAF) et poste emploi	3 011,00 €	3 756,00 €
645 200	cotisation aux mutuelles (Prévadeis)	179,59 €	232,83 €
645 300	cotisation aux caisses de retraite et de prévoyance (Malakoff)	870,93 €	1 406,00 €
645 400	cotisation à Pôle emploi	0,00 €	0,00 €
647 000	Autres charges sociales (Médecine du travail)	98,40 €	97,20 €
648 000	Autres charges de personnel (frais stagiaire)	0,00 €	0,00 €
649 000	charges salariales à déduire	-2 560,30 €	-2 585,03 €
65	Autres charges de gestion courante	10 151,70 €	10 402,30 €
651 000	Parts fédérales	10 151,70 €	10 402,30 €
658 000	Autres charges	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
661 000	Charges d'intérêts	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	70,00 €	0,00 €
671 000	Charges except. sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
672 000	Charges sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
678 810	Frais engagés suite à une action en justice	0,00 €	0,00 €
678 820	Autres charges except.	70,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements, provisions, engagements	466,47 €	512,00 €
681 000	Dotations aux amortissements, provisions	0,00 €	0,00 €
681 120	immobilisations corporelles (ex ordonnance)	466,47 €	512,00 €
Sous Total	TOTAL DES CHARGES	63 928,35 €	69 815,36 €
	TOTAL DES PRODUITS	63 921,77 €	69 973,71 €
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-6,58 €	158,35 €

EMPLOIS des contributions volontaires en nature, Répartition par nature de charges			
86	Secours en nature, alimentaires, vestimentaires,...	152 516,52 €	151 895,95 €
86 000	Secours en nature, alimentaires, vestimentaires,...	0,00 €	0,00 €
86 100	Mise à disposition gratuite de biens ; locaux, matériels,...	15 500,00 €	15 500,00 €
86 200	Prestations offertes	1 352,52 €	731,95 €
86 400	Personnel bénévole	135 664,00 €	135 664,00 €

TOTAL

RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
	deficit	-6,58 €	158,35 €
		216 444,87 €	221 711,31 €

COMPTES DE RÉSULTAT 2017			
UFC QUE CHOISIR BREST			
PRODUITS		année 2017	année 2016
70	Ventes	13 938,90 €	12 240,64 €
701 100	Bulletin de FAL	12 627,20 €	12 118,74 €
701 200	mensuels Que-Choisir	66,90 €	13,90 €
701 210	Guides / livres UFC-Que-Choisir	0,00 €	0,00 €
706 000	Prestations de services	0,00 €	0,00 €
708 000	Produits des activités annexes (fiches carton...)	1 245,80 €	108,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 595,94 €	2 659,77 €
741 100	Etat (hors DGCCRF)	0,00 €	0,00 €
741 200	DGCCRF	2 595,94 €	2 659,77 €
741 300	Emplois aidés (ASP et autres)	0,00 €	0,00 €
742	Organismes privés	0,00 €	0,00 €
742 100	Aide financière Fédération UFC-Que Choisir	0,00 €	0,00 €
742 200	Aide financière Autres organismes	0,00 €	0,00 €
743	Collectivités territoriales	0,00 €	0,00 €
743 100	Région(s)	0,00 €	0,00 €
743 200	Département(s)	0,00 €	0,00 €
743 300	Commune(s)	0,00 €	0,00 €
744	Établissements publics	0,00 €	0,00 €
745	Fonds européens	0,00 €	0,00 €
746	Autres	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante et cotisations	40 224,07 €	41 363,55 €
756 100	Cotisations nettes des adhérents (Adhésions)	12 512,00 €	12 744,10 €
756 100	Cotisations nettes des adhérents (ré-adhésions)	17 947,70 €	17 774,50 €
756 200	Parts fédérales (sommes perçues pour la fédération)	9 764,10 €	10 203,00 €
758 100	Produits divers de gestion courante (frais d'envoi)	0,00 €	341,55 €
758 200	Autres produits divers de gestion courante	0,27 €	300,00 €
76	Produits financiers	650,26 €	813,64 €
768 000	Produits financiers (livrets A & B)	650,26 €	813,64 €
767 000	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €
761 000	Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	3 206,10 €	4 522,00 €
771 000	Produits excessif sur opération de gestion (dons)	3 136,10 €	4 522,00 €
772 000	Produits sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
775 000	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0,00 €	0,00 €
777 000	Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €
778 100	Action en justice	0,00 €	0,00 €
778 200	Autres produits exceptionnels	70,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 158,35 €	6 000,00 €
781 000	Reprise sur amortissements et provisions	1 000,00 €	6 000,00 €
789 000	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	158,35 €	0,00 €
79	Transfert de charges	2 148,15 €	2 374,11 €
791 000	Remboursements de frais (enquêtes par fédération)	522,10 €	437,60 €
791 000	Remboursements de frais (stages par fédération)	771,03 €	1 187,77 €
791 000	Remboursements de frais (stages par fédération UR)	655,02 €	748,74 €
792 000	Autres transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Sous Total	TOTAL DES PRODUITS	63 921,77 €	69 973,71 €
	TOTAL DES CHARGES	63 928,35 €	69 815,36 €
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-6,58 €	158,35 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
87	Bénévolat	152 516,52 €	151 895,95 €
87 000	Bénévolat	135 664,00 €	135 664,00 €
87 100	Prestations en nature	15 500,00 €	15 500,00 €
87 200	Prestations offertes	1 352,52 €	731,95 €
87 500	Dons en nature	0,00 €	0,00 €

TOTAL

RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
	deficit	-6,58 €	158,35 €
		216 444,87 €	221 711,31 €

BILAN OU SITUATION D'ÉPARGNE ET DE TRÉSORERIE

BILAN intermédiaire et provisoire AU 31/12/2017

	2017	année N - 1
Fonds propres, emprunts et dettes assimilées	97 506,58	98 658,35
10. Fonds associatif et réserves des exercices antérieurs	69 000,00	70 000,00
11. Report à nouveau	0,00	0,00
120. Résultat de l'exercice (excédent)	0,00	168,25
129. Résultat de l'exercice (déficit)	5,98	0,00
13. Subventions d'investissement nettes	0,00	0,00
15. Provisions pour risques (Indemnités licenciement)	9 500,00	8 500,00
15. Provisions pour risques (désistés contentieux)	12 000,00	12 000,00
15. Provisions pour charges (travaux, déménagement, location locaux)	7 000,00	8 000,00
16. Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
19. Prêt associatif et fonds dédiés	0,00	0,00
Comptes de tiers	12 882,01	14 122,27
42. Personnel et compte rattachés	0,00	0,00
42. Personnel et compte rattachés	0,00	0,00
43. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 366,23	5,00
44. Etat et autres collectivités publiques	0,00	0,00
45. Confédération, fédération, unions, associations affiliées	0,00	0,00
46. Dbiteurs divers et créditeurs divers	6 195,23	5 203,77
46. Comptes de régularisation		
466. charges constatées d'avance	119,55	1 941,50
467. produits constatés d'avance	5 201,00	6 972,00
TOTAL GENERAL PASSIF	110 388,59	112 780,62

	2017	année N - 1
RESSOURCES STABLES (classe 1)		
PASSIF		
DETTES (classe 4)		
ACTIF		
IMMO. NETTES (classe 2) <i>(valeur immo. nettes = valeur immo. brutes - cumul amorti.)</i>		
STOCK (classe 3)		
CREANCES (classe 4)		
DISPONIBILITES (classe 5)		
TOTAL GENERAL ACTIF	110 388,59 €	112 780,62 €

différence actif / passif 0,00 €
excédent ou déficit au compte de résultat -6,59 €

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
UFC QUE CHOISIR BREST			
CHARGES		2018 (prévisionnel)	2017 (prévisionnel)
50	Achats	1 450,00 €	1 600,00 €
604 000	Achat d'étude et prestation de service	0,00 €	0,00 €
605 100	Eau - gaz - électricité	0,00 €	0,00 €
605 300	Fournitures d'électricité et de petit équipement	450,00 €	700,00 €
605 400	Fournitures administratives et de bureau	500,00 €	500,00 €
605 600	Autres fournitures	100,00 €	100,00 €
61	Services externes	3 460,00 €	3 970,00 €
611 000	Sous-traitance générale	800,00 €	800,00 €
612 000	Crédit bail	0,00 €	0,00 €
613 200	Locations	0,00 €	0,00 €
613 500	Autres locations (matériel divers)	40,00 €	40,00 €
614 000	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €
615 000	Entretien - réparations - maintenance	700,00 €	700,00 €
616 000	Primes d'assurances	220,00 €	640,00 €
617 000	Études - recherches	0,00 €	0,00 €
618 100	Documentation	300,00 €	550,00 €
618 300	Achat fournitures techniques à la fédération	100,00 €	40,00 €
618 500	Frais de colloques, séminaires, conférences	1 300,00 €	1 200,00 €
62	Autres services externes	37 239,00 €	39 140,00 €
622 600	Honoraires ou rémunérations d'intermédiaires (ex. Imprimeur)	8 000,00 €	8 400,00 €
623 000	Publicités - publications - relations publiques	250,00 €	400,00 €
623 800	divers pourboires dons courants	50,00 €	0,00 €
625 100	remboursement des Voyages et frais de déplacements	16 500,00 €	17 200,00 €
625 600	remboursement des frais de mission	700,00 €	600,00 €
625 600	Frais de participation stages, AG, enquêtes pour fédération	400,00 €	350,00 €
625 700	Réceptions - frais de bouche	339,00 €	500,00 €
626 000	Frais postaux hors bulletin de l'AL & Télécommunication	5 500,00 €	5 800,00 €
626 000	Frais postaux du bulletin de l'AL	4 600,00 €	4 600,00 €
627 000	Services bancaires	370,00 €	260,00 €
628 000	Divers	0,00 €	0,00 €
628 200	cotisation ufc régionale	180,00 €	80,00 €
628 300	Autres cotisations	350,00 €	350,00 €
63	Impôts, taxes, versements assimilés	276,72 €	130,00 €
631 000	Impôts, taxes, vers. assimilés sur rémunération (Agefos)	261,00 €	130,00 €
635 000	Autres impôts, taxes	15,72 €	0,00 €
64	Frais de personnel	15 172,28 €	14 758,00 €
641 000	Rémunération du personnel (brute)	11 936,48 €	11 626,00 €
645 000	Charges sécurité sociale et prévoyance (URSSAF) et pole emploi	4 056,00 €	3 980,00 €
645 200	cotisation aux mutuelles (Chorum)	240,00 €	240,00 €
645 300	cotisation aux caisses de retraite et de prévoyance (Malakoff)	1 500,00 €	1 400,00 €
645 400		0,00 €	0,00 €
647 000	Autres charges sociales (Médecine du travail)	100,00 €	97,00 €
648 000	Autres charges de personnel (frais stagiaire)	0,00 €	0,00 €
645 000	charges salariale à déduire	-2 650,20 €	-2 595,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 402,00 €	10 402,00 €
651 000	Parts fédérales	10 402,00 €	10 402,00 €
658 000	Autres charges	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
661 000	Charges d'intérêts	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
671 000	Charges except. sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
672 000	Charges sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
678 810	Frais engagés suite à une action en justice	0,00 €	0,00 €
678 820	Autres charges except.	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements, provisions, engagements	0,00 €	0,00 €
681 000	Dotations aux amortissements, provisions	0,00 €	0,00 €
681 120	Immobilisations corporelles (ex ordi d'une valeur > à 500 euros)	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES		68 000,00 €	70 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS		68 000,00 €	70 000,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00 €	0,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
UFC QUE CHOISIR BREST			
PRODUITS		2018 (prévisionnel)	2017 (prévisionnel)
70	Ventes	13 860,00 €	14 400,00 €
701 100	Bulletin de l'AL	13 600,00 €	13 600,00 €
701 200	mensuels Que-Choisir	0,00 €	0,00 €
701 210	Guides / livres UFC Que-Choisir	60,00 €	100,00 €
705 000	Prestations de services	0,00 €	0,00 €
705 000	Produits des activités annexes (fiches carton ...)	200,00 €	700,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 400,00 €	2 680,00 €
741 100	Etat (hors DGCCRF)	0,00 €	0,00 €
741 200	DGCCRF	2 400,00 €	2 680,00 €
741 300	Emplois aidés (ASP et autres)	0,00 €	0,00 €
742	Organismes privés	0,00 €	0,00 €
742 100	Aide financière Fédération UFC-Que Choisir	0,00 €	0,00 €
742 200	Aide financière Autres organismes	0,00 €	0,00 €
743	Collectivités territoriales	0,00 €	0,00 €
743 100	Région(s)	0,00 €	0,00 €
743 200	Département(s)	0,00 €	0,00 €
743 300	Commune(s)	0,00 €	0,00 €
744	Établissements publics	0,00 €	0,00 €
745	Fonds européens	0,00 €	0,00 €
746	Autres	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante et cotisations	44 920,00 €	45 220,00 €
756 100	Cotisations nettes des adhérents (Adhésions)	13 914,00 €	13 914,00 €
756 100	Cotisations nettes des adhérents (ré-adhésions)	19 948,00 €	19 948,00 €
756 200	Parts fédérales (sommes perçues pour la fédération)	11 058,00 €	11 058,00 €
758 100	Produits divers de gestion courante (frais d'envoi)	0,00 €	0,00 €
758 200	Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	300,00 €
76	Produits financiers	680,00 €	850,00 €
768 000	Produits financiers (virements A & B)	680,00 €	850,00 €
767 000	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.	0,00 €	0,00 €
761 000	Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	3 000,00 €	3 250,00 €
771 000	Produits except. sur opération de gestion (dons)	3 000,00 €	3 100,00 €
772 000	Produits sur exercices antérieurs	0,00 €	150,00 €
775 000	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0,00 €	0,00 €
777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €
778 100	Action en justice	0,00 €	0,00 €
778 200	Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 500,00 €	1 500,00 €
781 000	Reprise sur amortissements et provisions	1 500,00 €	1 500,00 €
789 000	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
79	Transfert de charges	1 640,00 €	2 100,00 €
791 000	Remboursements de frais (enquêtes par fédération)	500,00 €	600,00 €
791 000	Remboursements de frais (stages par fédération)	600,00 €	600,00 €
791 000	Remboursements de frais (stages par fédération UR)	540,00 €	900,00 €
792 000	Autres transferts de charges	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS		68 000,00 €	70 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		68 000,00 €	70 000,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00 €	0,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION

UFC-Que Choisir Brest, dont l'objet est la défense des droits des consommateurs, de promouvoir les actions individuelles ou collectives, doit agir pour sensibiliser, prévenir et éduquer.

Les préoccupations principales des consommateurs sont la santé et l'alimentation.

Les états généraux de l'alimentation se sont tenus durant le dernier trimestre 2017, nous devons poursuivre par diverses actions, à favoriser les développements d'un nouveau type d'alimentation plus saine mais abordable pour tous.

La prise de conscience de la gravité du problème se fait sentir, il faut en profiter, la porte s'entrouvre, forçons pour l'ouvrir davantage.

UFC Que Choisir va lancer des manifestations sur le thème de la Santé et l'alimentation avec d'autres associations locales et partenaires divers pour que les consommateurs aient accès à une meilleure alimentation.

Tous les stagiaires mentionnent dans leur rapport de fin de stage que parmi nos adhérents, il y a peu de « jeunes ». Pourquoi ?
Difficile d'apporter une réponse à ce constat (constat national !).

RENOUVELLEMENT du C.A.

A l'issue de l'AG du 04 mars 2017, le C.A comptait 13 membres dont quatre sont renouvelables en 2018.

- ✚ Aujourd'hui le nombre de postes à pourvoir est de six (6) pour un mandat de trois ans
- ✚ Administrateurs sortant et se représentant :
 - Monique LARVOR
 - Monique SPARFEL
 - Jocelyne OEHLER
 - Joëlle HERVET
- ✚ Bénévole se présentant :
 - Denis FEUILLOLEY
 -

ATTENTION ! MISE EN GARDE

Rien n'est jamais sans conséquence,
En conséquence, rien n'est jamais
gratuit.

Si c'est gratuit,
C'est vous le produit.



GROUPE « Permanences »

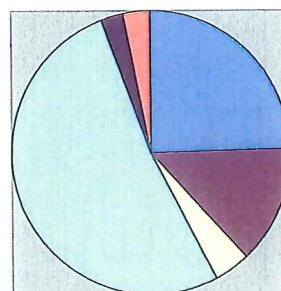
- Nombre de dossiers ouverts : 1415 dont 747 en niveau 1, ce qui signifie de simples renseignements donnés aux consommateurs.
- Nous recevons environ :
 - 90 appels téléphoniques/mois et,
 - 120 mèls/mois.

Dans les pages suivantes, on trouve la répartition des litiges par catégorie.

Pour la « Santé », le nombre de dossiers a fortement augmenté cette année. Il devrait être encore plus important à l'avenir...

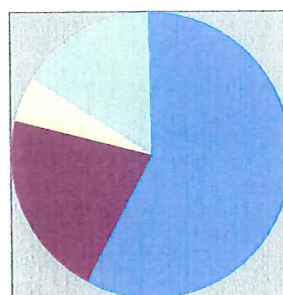
- LOGEMENT - COPROPRIETE - IMMOBILIER → 342 dont :

- location	: 78
- construction	: 44
- copropriété	: 13
- immobilier	: 166
- intermédiaire du logement	: 9
- voisinage	: 10



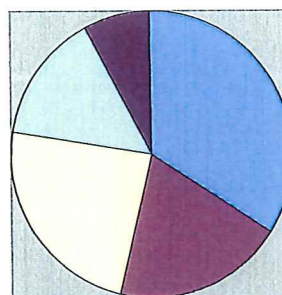
- SERVICES MARCHANDS → 284 dont :

- commerce et internet	: 139
- artisans	: 51
- activités loisir	: 12
- tourisme et transport	: 39



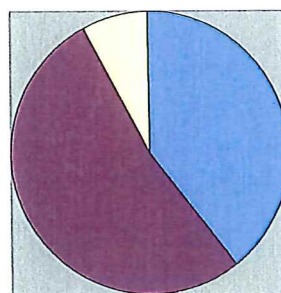
- OPERATEURS TELECOMS → 172 dont :

- offre groupée	: 53
- internet	: 30
- mobile	: 37
- téléphone fixe	: 23
- TV par internet	: 12



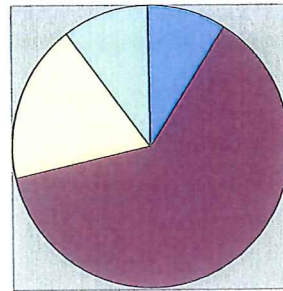
- ASSURANCES → 138 dont :

- assurance des biens	: 51
- assurance des personnes	: 68
- garantie d'emprunt	: 10



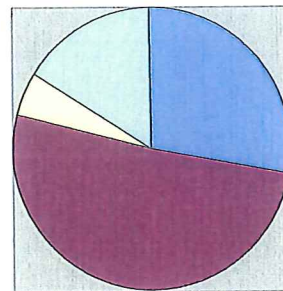
- ENERGIE - EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS → 122 dont :

- eau	: 10
- énergie	: 98
✓ électricité	: 67
✓ gaz	: 20
✓ autre	: 11



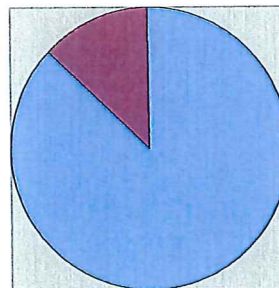
- AUTO - MOTO - CARAVANE → 111 dont :

- achat neuf	: 28
- achat occasion	: 51
- location	: 5
- réparation	: 16



- BANQUES - ORGANISMES DE CREDIT → 92 dont :

- banques	: 74
- organisme de crédit	: 11



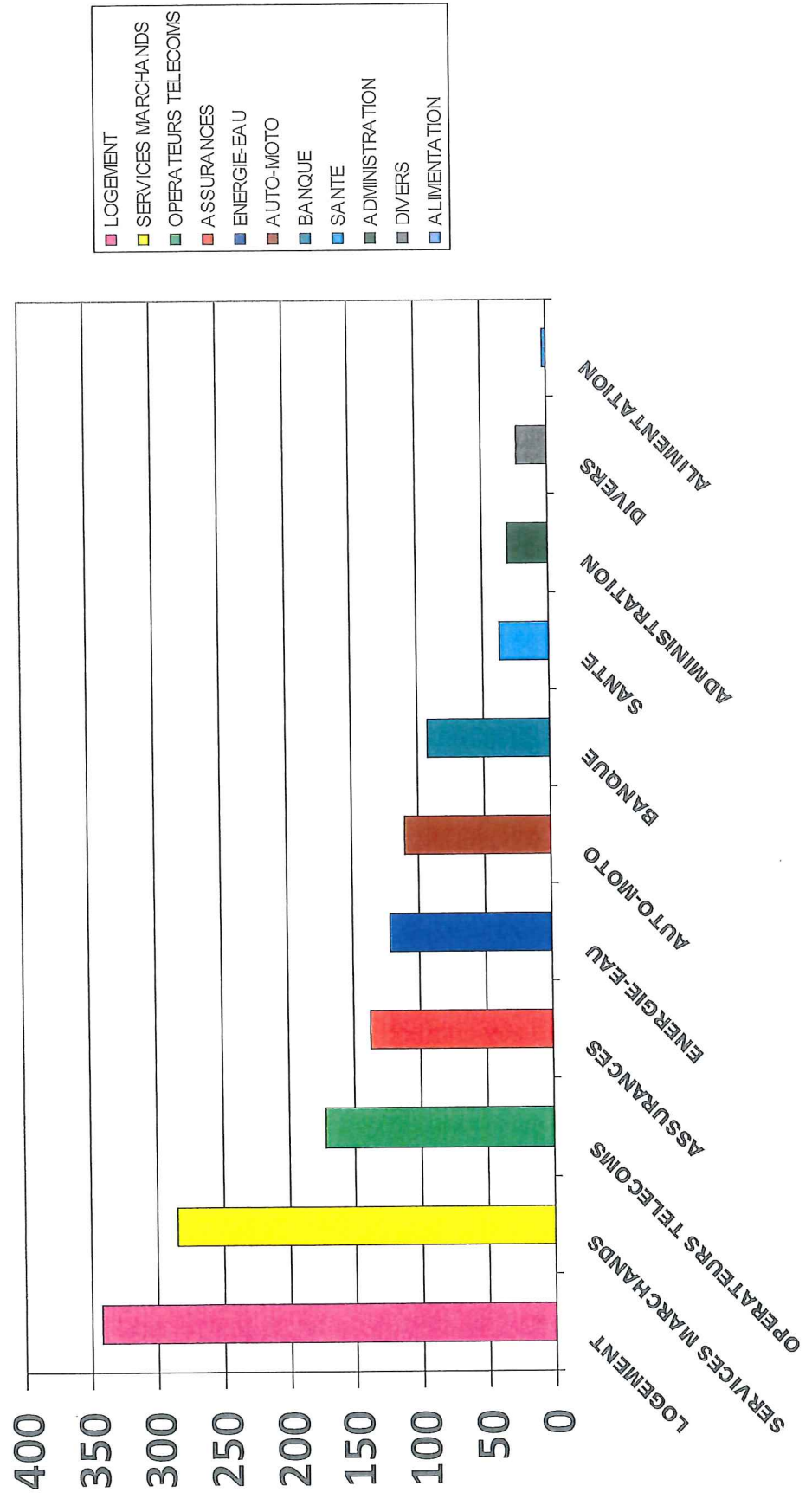
- SANTE → 56

- ADMINISTRATION → 31

- DIVERS → 23

- ALIMENTATION → 2

UFC-QUE CHOISIR BREST
A.G. du 03 MARS 2018



Litiges à l'échelon national en 2017 :

1) Services marchands	: 7 720
2) Logement	: 6 897
3) Opérateurs télécoms	: 4 660
4) Assurances	: 3 576
5) Energie	: 3 130
6) Banques	: 2 878
7) Auto	: 2 703
8) Administration	: 697
9) Santé	: 480
10) Alimentation	: 51

CONSULTATION NATIONALE :

Une grande consultation nationale, auprès de 30000 consommateurs lancée par UFC Que Choisir en novembre 2016, listait leurs principales préoccupations :

Secteur	% de consommateurs
La Santé	57 %
La Banque / Les assurances	55 %
L'alimentation	52 %
Internet et la téléphonie	50 %
L'environnement	37 %
L'énergie	34 %
Le commerce électronique	28 %
Les services à la personne	22 %
L'automobile	20 %
Le logement	17 %
L'équipement de la maison	10 %
Les sports et loisirs	1 %

GROUPE « ENQUÊTES »

1) Produits bio

En G.S.A. (Grande Surface Alimentaire) et magasins spécialisés, du 18/03 au 02/04/2017.

On aurait pu croire qu'avec l'engouement du « bio », donc avec un nombre croissant de consommateurs, que les prix diminuent...

Que nenni !

2) G.S.A.

Il ne s'agissait pas d'un relevé de prix mais d'un état des lieux : parking, intérieur, caisses, dispositif de recyclage, restauration, etc...

3) Circuits courts

Du 30/09 au 14/10.

Magasins de producteurs (vente directe : fromages, viandes, légumes, fruits).

4) Pharmacies

Le 24/11.

50 officines visitées en 1 jour.

Achat de « Nurofène nuit jour » et « Doliprane 1000 mg » - Conseils et avertissement du professionnel de santé.

Je remercie toutes les enquêtrices et enquêteurs pour leur travail sur le terrain, pas toujours très facile.

GROUPE « ENVIRONNEMENT - SERVICES PUBLICS »

ADIL (agence départementale d'information sur le logement)

Ouverte au public depuis 1991, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Finistère est membre d'un réseau national qui compte à ce jour 78 agences, animées par l'ANIL Agence Nationale d'Information sur le Logement.

L'ADIL 29 est agréée par le Ministère en charge du logement et son rôle est reconnu par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) du 13 décembre 2000.

L'UFC Que choisir Brest est membre du collège II (organisations de consommateurs et familiales).

Financée par les trois collèges qui la composent, l'utilisateur peut y trouver des informations précises, neutres et personnalisées dans le domaine du logement (location, accession, financement, aide à l'amélioration de l'habitat, copropriété,...). Des permanences sont ouvertes dans certaines communautés de communes (consulter le site <https://www.adil29.org>).

L'Adil ne traite pas les litiges mais fournit les informations juridiques nécessaires. (ADIL 29 - 14 Bd Gambetta 29200 Brest - tél. : 02 98 46 37 38).

Commission locale d'amélioration de l'habitat - Délégation Conseil Départemental 29.

Pour le département du Finistère, l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat délègue des crédits à 4 collectivités territoriales :

- Brest Métropole
- Quimper communauté
- Morlaix communauté
- Conseil départemental 29

L'UFC Que Choisir Brest siège auprès de la commission du Conseil départemental en tant que représentant des locataires. Les dossiers de demande sont instruits par les services de la délégation départementale de l'ANAH selon des critères préétablis tant par l'ANAH que par le délégataire. Après instruction, les dossiers sont soumis à l'avis de la commission. Les aides sont réservées aux foyers aux conditions de ressources très modestes et modestes et concernent la perte d'autonomie (aménagement pour le maintien à domicile), la précarité énergétique et les copropriétés en difficultés (<http://www.anah.fr/>)

<http://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Hebergement-et-logement/Aides-a-la-renovation-en-habitat-prive>)

Le dossier de demande d'aide doit être impérativement déposé avant tout commencement de travaux pour ne pas se voir opposé l'irrecevabilité. L'ANAH ne fait pas de démarchage à domicile et met en garde contre les officines qui pourraient s'en réclamer sous des appellations éponymes (agence nationale de l'habitat, ...)

*Adresse utile : Direction départementale des territoires et de la mer
1 square Marc Sangnier CS 41925 29219 Brest Cedex 2
Tél. : 02.98.38.45.00
Mél : ddtm-sh-anah@finistere.gouv.fr*

Conseil de développement du pays de Brest

Le conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest est une instance informelle, constituée de près de 150 représentants du monde économique, syndical, social, associatif et d'experts qualifiés. Le conseil de développement remplit une fonction consultative auprès des élus de Brest métropole et du Pays de Brest. Composé de 3 collèges représentant la société civile, c'est un espace de démocratie participative qui vient en appui à la réflexion des élus sur les projets pour le territoire. Les membres participent à une ou plusieurs commissions :

- Aménagement et développement durable
- Culture
- Économie
- Veille et prospectives
- Rade de Brest

Le conseil émet des avis sur les projets tels que les PLH (programme local habitat), PLU (plan local d'urbanisme), ScOT (schéma cohérence territoriale) des collectivités locales, de la Métropole et du pays de Brest.

Les comptes-rendus des assemblées plénières, les avis et les propositions peuvent être consultés sur le site : <http://www.conseil-developpement-brest.fr>

De la commission communale des taxis de la ville de Brest à la commission locale départementale de T3P.

La commission locale des taxis de la ville de Brest est supprimée. La loi n° 2016-1920 du 29 décembre 2016 relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification dans le secteur du transport public particulier de personnes (T3P) et le décret n°2017-36 du 24 février 2017 portant création de l'Observatoire

national et du Comité national et des commissions locales (T3P) conduisent à la création d'une seule commission locale départementale.

Cette commission locale comprend 4 collèges (le nombre des membres de chaque collège est égal au nombre de représentants de l'État) :

- les représentants de l'État ;
- les représentants des organisations professionnelles ;
- les représentants des collectivités territoriales ;
- les représentants d'associations (consommateurs, personnes à mobilité réduite, usagers des transports,...).

Par arrêté préfectoral n° 2017300-0006 du 27 octobre 2017, le Préfet a désigné pour le collège des associations :

- le collectif des associations de personnes handicapées (CAPH 29) ;
- l'union départementale des associations familiales (UDAF 29) ;
- l'association Familles Rurales du Finistère (FR 29) ;
- l'association Consommation Logement et Cadre de Vie du Finistère (CLCV 29).

Commission de suivi de site (CSS) des installations du Spernot à Brest (22 juin 2017).

Cette commission, présidée par le Sous-Préfet de Brest, réunie annuellement, permet aux opérateurs et aux organismes indépendants de contrôle de rendre compte du fonctionnement des installations et des incidents éventuels.

Extension de la porcherie de Landunvez

Nous avons participé à des réunions « Non à l'agrandissement de la méga-porcherie de Landunvez », organisées par 2 associations landunvéziennes (A.E.P.I. et A.P.P.C.L.) et un collectif (Bretagne Vivante, Eau et Rivières, AE2D, CLCV).

Une demande d'autorisation afin d'augmenter la capacité de l'élevage de 8000 à 13700 porcs pour une production annuelle de 26 000 porcs charcutiers avait été déposée. (La majeure partie des animaux est vendue à la Chine).

Conséquences environnementales : 60 tonnes de lisier/jour, équivalent à une ville de 35000 habitants.

La commune de LANDUNVEZ compte environ 1500 habitants. L'exploitation est située à 200 m du bourg et à 1,5 km de la mer et du Parc Marin d'Iroise.

L'été 2017, les plages avoisinantes ont été fermées à plusieurs reprises (arrêtés municipaux) en raison de la mauvaise qualité des eaux de baignade (pollutions par la rivière du Foul).

Lors de l'enquête publique le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable mais le Préfet a malgré tout validé l'extension. Le Tribunal Administratif a été saisi par les associations.

C.C.S.P.L.

Spadiumparc :

L'établissement est ouvert depuis mai 2008, exploité par la société ALJA/SPADIUM pour une durée de 20 ans. Ensuite la structure intégrera le patrimoine des bâtiments de Brest Métropole.

Il reçoit 335 000 visiteurs/an.

22 employés polyvalents y travaillent : administratifs, maîtres nageurs sauveteurs, personnel d'accueil et de propreté.

La structure est utilisée par les écoles et tout public en dehors des horaires scolaires. Différentes animations et épreuves sportives sont proposées tout au long de l'année.

Crématorium :

Par rapport à la moyenne nationale (35%), à Brest 59 % des personnes décédées sont crématisées (surtout les seniors : 76 %).

On note chaque année une diminution des cérémonies religieuses en faveur des cérémonies civiles. Deux raisons principales :

- diminution de disponibilité du personnel ecclésiastique*
- cérémonies civiles personnalisées souvent préférées par les familles.*

D'autres lieux de crémation existent dans le département : Carhaix, Quimper et Saint Thégonnec.

GROUPE « SANTÉ »

La commission santé de notre association locale compte 5 personnes.

Nos missions :

- vous recevoir chaque mardi après-midi lorsque vous êtes confrontés à des litiges liés à la santé ou aux assurances santé.
- vous représenter dans les instances et établissements de santé où nous siégeons
- vous informer

Accueillir

Cette année nous avons ouvert 56 dossiers relatifs à des préjudices médicaux qui ont entraîné des plaintes envers un établissement de santé ou un EHPAD, des expertises médicales, des facturations de soins ou d'hébergement, des soins dentaires, des accidents médicaux.

Ces dossiers complexes nécessitent souvent plusieurs déplacements. Les courriers que nous proposons aux adhérents amènent des réponses qui ne satisfont pas toujours, et il faut être persévérant dans les échanges avec les parties adverses.

Les dossiers d'assurances concernant des problèmes d'invalidité et d'incapacité, sont en augmentation, les assureurs rejetant les demandes d'indemnisation pour des motifs multiples.

Les appels téléphoniques d'organismes peu scrupuleux continuent de faire des victimes souvent retraitées parfois très âgées. Sous des prétextes fallacieux ces personnes sont devenues adhérentes de garanties non souhaitées, validées par la réception d'un simple code valant signature électronique.

Cette année nous avons reçu plusieurs malades qui supportent mal la nouvelle formule du Lévothyrox. Nous les mettons en garde contre la tentation d'adhérer à des associations dont le but pourrait manquer de probité.

Représenter

Les représentations en qualité de représentants des usagers au CHRU de Brest, au SSR de Kérampir, au conseil de territoire, au Comité pour le Protection des Personnes, ont été très intenses cette année.

A travers ses représentants, l'UFC a ainsi participé aux Commissions des Relations avec les Usagers, aux Commissions du CPP, à la certification des établissements de santé, à la commission d'activité libérale, aux différents groupes de travail organisés par les établissements.

Informer

Pour une meilleure maîtrise de notre système de santé, il est nécessaire que chacun de nous soit mieux informé, afin d'être acteur de son parcours de soins.

Nos adhérents nous signalent les dysfonctionnements qu'ils rencontrent.

Des interrogations sur les remboursements de la complémentaire santé, de l'Assurance maladie les montants des pensions de réversion CARSAT et sur les difficultés d'emprunter lors de pathologies existantes ou passées sont l'objet de visite de nombreux adhérents.

Les articles dans le journal La Voix et dans Le Télégramme ainsi que sur le site internet permettent aussi de la diffusion d'informations.

De plus en plus souvent nous communiquons avec les adhérents par téléphone ou par mail. Il s'agit soit d'un premier contact pour certains adhérents, soit d'une recherche plus approfondie pour d'autres.

